

L'ÉCHO

MUNICIPAL Saint-Victor de Beauce. Mars 2008

Volume 1 - No. 3

Heures d'ouverture.

Bureau municipal : Lundi au jeudi 8.30 à 16.30 heure et vendredi de 9.00 à 16.00 heure

Bibliothèque : Lundi et mercredi 19 à 21 hre , mercredi 13 à 15 hres et samedi 9 à 11 hre.

Bonjour à toutes et à tous.

Dans la troisième parution de ce journal, je dois vous faire part de ce qu'il a été discuté à la dernière réunion du conseil municipal vu que l'Étoile du Citoyen ne paraîtra plus. Principalement dans la correspondance de cette séance, nous avons adopté une résolution appuyant la MRC Robert Cliche pour défendre le comté de Beauce Nord qui devrait disparaître selon la nouvelle distribution des comtés. Nous ne voulons pas que la Beauce soit moins représentée au gouvernement provincial et aussi que la Beauce soit divisée en deux avec le comté de Beauce Amiante qui inclut la Région de Thetford.

Rapport financier.

Le représentant de la firme Blanchet-Vachon, Expert Comptable est venu nous expliquer notre rapport financier pour l'année 2007. Les principaux items à retenir sont que nous avons eu un surplus budgétaire de 62 000\$ et que notre endettement se chiffre à 3 280 00\$, excluant la dette du Service des Loisirs, ce qui nous place dans la moyenne des autres municipalités comparables.

Programme multi aventures

La maison des jeunes nous a fait une demande pour ce programme de 100\$ par jeune pour les aider à défrayer les coûts de participation. Cependant, comme ce n'est pas tous les jeunes qui peuvent participer à ce programme et aussi que la municipalité doit investir pour la construction d'un toit au-dessus de l'entrée de la maison des jeunes au Stade, nous avons opté pour ne pas participer à ce programme.

Soumissions pour pierre concassée.

Nous avons ouvert les soumissions reçues pour l'achat d'une quantité importante de pierres concassées afin d'avoir les meilleurs prix possible. Selon le prix des soumissions, il ne nous apparaît pas avantageux pour le moment de procéder à cet achat immédiatement, la question sera étudiée dans les prochaines semaines.

Coordonnatrice en loisirs.

Le conseil municipal a adopté une résolution d'engagement d'une coordonnatrice en loisirs pour l'année 2008 et renouvelable à chaque année après entente. Elle aura principalement pour tâche d'assister et d'aider les bénévoles des différents comités de loisirs, culture et autres activités ou organismes de notre milieu. Sa tâche n'est pas de prendre la place des bénévoles et ou de faire le travail et prendre des décisions à leurs places, au contraire...

Son nom et ses coordonnées seront publiés dans le prochain journal.

Nouvel employé à temps plein.

La municipalité se propose d'engager un nouvel employé à temps plein, nous avons publié le mois passé une offre d'emploi en ce sens et nous avons reçu quatre CV. Nous les étudierons et rencontrerons les personnes dont les CV démontrent leurs capacités de répondre à nos attentes. Nous avons réalisé que notre équipement, camions, niveleuse, chargeuse et camion à déchets ne sont pas entretenus convenablement, car depuis le départ de M. Maurice Poulin, il ne reste pas de temps aux autres employés pour ce travail. Certains véhicules ne passeront pas l'inspection du ministère des Transports.

Feu de cheminées.

Nous avons remarqué que plusieurs feux de cheminées se sont déclarés depuis le début de l'hiver et ont nécessité une sortie de notre brigade de pompiers. Ce qui est grave, c'est que presque à chaque fois, les pompiers ont ramoné la cheminée ce qui aurait dû être fait avant l'hiver.

Savez-vous que nous avons le règlement no. 71-2008 qui régit le ramonage des cheminées. Chaque propriétaire d'édifice équipé d'installation à combustion solide (fournaise ou poêle à bois) est tenu de nettoyer ou faire nettoyer sa cheminée au moins une fois par année. Nous demanderons à notre pompier inspecteur de procéder à une vérification des cheminées et des systèmes d'alarme et de tenir un registre pour chaque vérification. Donc, il vous incombe aussi de vous assurer que celui-ci a visité votre cheminée et système d'alarme. Des amendes plus les frais (frais de sortie des pompiers) sont prévues dans ce règlement que nous devons appliquer. À chaque sortie des pompiers, ce sont vos taxes qui s'envolent en fumée.

Conseil des maires de la MRC

Lors de cette séance d'avril du conseil des maires de la MRC, Mme Renée Berberi du Club Parentaïde nous a présenté le rapport de la politique familiale de notre MRC. Nous avons adopté ce rapport qui concerne aussi notre municipalité principalement notre plan d'action qui est déjà en fonction. Ce rapport très intéressant pourra être consulté à la municipalité ainsi que tous les plans d'action des autres municipalités.

Rappel ...Coop de santé.

Actuellement il y a environ 500 personnes d'inscrites et il nous faut au moins 1500 membres avant la fin de l'année 2008 pour que cette Coop voie le jour. Si par malheur la Coop ne démarre pas, votre argent vous sera remboursé entièrement.

Si vous voulez avoir de jeunes médecins pour vous soigner, il faut leur donner toutes les meilleures conditions pour les attirer, sinon nous n'en n'aurons pas du tout et nous devons attendre des heures et des heures à l'hôpital pour une consultation. Nous avons le choix. Le formulaire d'adhésion est disponible à votre Caisse Desjardins de St-Victor.

Laissez-passer des Festivités Western.

À ce que j'ai pu constater lors de la dernière réunion du conseil, que certaines personnes pensent que le billet (laissez-passer) annexé à votre compte de taxes était payé par la municipalité. Il n'en n'est rien, cette passe gratuite est une invitation à la population à participer aux festivités et défrayée par les Festivités Western. Profitez-en.

Pacte rural.

Vous avez jusqu'au 23 mai pour présenter un projet dans le cadre du pacte rural de notre MRC. Tous les organismes peuvent présenter un projet, mais il faut d'abord consulter Mme Nancy Allaire du CLD afin de lui expliquer votre projet et savoir s'il peut être accepté. Vous pouvez la rejoindre au tel. 418-397-4354.

Politique familiale.

- Nous voulons souhaiter la bienvenue à Emma-Rose et en profiter pour féliciter les nouveaux parents Johanna Cliche et Patrick Labbé. Que la joie d'être parent soit contagieuse autour de vous!

- Je sais que d'autres frimousses se sont pointé le nez dernièrement. J'attends la confirmation de ces naissances pour pouvoir les publier. Merci de votre collaboration!

Marise Poulin, Responsable des Questions Familiales.

